



Objet : EXTENSION DU CLUB-HOUSE DU TENNIS
DE VELLERON (84740)
Maître d'ouvrage : Commune de VELLERON

MEMOIRE TECHNIQUE DU CANDIDAT

LOT N° /

A compléter et joindre obligatoirement à l'offre

Coordonnées de l'entreprise :

Etabli le :

A :

Signature et cachet de l'entreprise :

VALEUR TECHNIQUE DE L'OFFRE

MODALITES D'INTERVENTION DE L'ENTREPRISE

Le présent mémoire détaillera les dispositions que le candidat envisage de mettre en œuvre pour l'exécution du marché relatif à l'opération de « Réhabilitation du cabinet médical et du café culturel de Velleron », à savoir :

Le critère « valeur technique » sera noté sur soixante (60) par rapport au Mémoire Technique présenté portant notamment sur les éléments suivants :

- A) Moyens humains et matériels affectés à l'opération : **20 points,**
- B) Méthodologie et réalisation de chantiers et travaux similaires accompagnés de photos de réalisation : **30 points,**
- C) Fiches techniques des matériaux, gestion des déchets : **10 points,**

Pondération : **60%** de la valeur de l'Offre du Candidat

Critères de notation :

Au regard de sa proposition, chaque élément indiqué dans le dossier du candidat sera évalué de la manière suivante :

<i>Description du Candidat</i>	<i>Evaluation</i>
Description remplissant totalement les attentes requises par les prestations à réaliser dans le cadre précis de ce chantier	100%
Description remplissant les attentes requises par les prestations à réaliser dans le cadre d'un chantier générique exécuté par l'entreprise	75%
Description de l'organisation fonctionnelle générale de l'entreprise - sans référence particulière	50%
Description sommaire de l'organisation fonctionnelle générale de l'entreprise	25%
Description ne correspondant pas aux attentes (organisation inappropriée) ou absence de réponse	0%

A - MOYENS HUMAINS ET MATERIELS AFFECTES A L'OPERATION : sous-total de 20 points

A1) Moyens en personnels affectés au chantier pour réaliser tous les travaux dans les conditions fixées par le marché : **10 points**

A2) Moyens en matériels et en engins affectés au chantier pour réaliser tous les travaux dans les conditions fixées par le marché : **10 points**

Réponse candidat :

A1) Moyens humains (10 points)

Présentation d'un organigramme détaillé des personnels mis à dispositions du chantier (noms, prénoms, qualifications, ...) :

- Encadrement (Chargé d'Affaire, Conducteur de travaux, ...)
- Responsable du chantier (Chef de chantier / Chef d'équipe)
- Composition de l'équipe ou des équipes d'intervention, qualification des personnels (y compris pour les sous -traitants éventuels)
- Moyens d'étude
- Moyens et procédures d'autocontrôle L'entreprise devra justifier la cohérence des moyens humains engagés avec le délai d'exécution prévu.

A.2) Moyens en matériels et en engins (10 points)

- Liste détaillée des engins, véhicules et équipements utilisés sur ce chantier :
- Moyens logistiques (transports, livraisons, ...)
- Moyens de levage / manutention
- Outillage de l'équipe ou des équipes d'intervention
- Description des installations de chantier envisagées (localisation prévue, importance, emprise au sol, ...)
- L'entreprise devra justifier la cohérence de ses moyens techniques mis en œuvre avec le délai d'exécution.

B - METHODOLOGIE ET REALISATION DE CHANTIERS ET TRAVAUX SIMILAIRES : sous-total de 30 points

Références relatives à des travaux attestant de la compétence de l'entreprise à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat

B1) Méthodologie adoptée pour le chantier : **20 points**

B2) Certificats de qualifications professionnelles et/ou certificat de qualité délivré par des Maîtres d'Ouvrage pour des prestations équivalentes exécutées par l'entreprise : **10 points**

Réponse candidat :

B1) Méthodologie adoptée pour le chantier (20 points)

- Mesures prévues pour les travaux en coactivité, superposition etc.
- Réduire les nuisances du chantier et sa proximité : circulations, stationnements,
- Optimisation de l'usage des véhicules ...
- Procédés d'exécution courants et spécifiques prévus au regard des contraintes de réalisation avec prise en compte des délais

B2) Certificats à annexer au présent cadre de mémoire (10 points)

Avec photos légendées d'expériences significatives et équivalentes à annexer au présent cadre de mémoire

C - FICHES TECHNIQUES DES MATERIAUX ET GESTION DES DECHETS DE CHANTIER : sous-total de 10 points

C1) Fiches techniques : 5 points

C2) Gestion des déchets de chantier : 5 points

Réponse candidat :

C1) Fiches techniques des matériaux prévus pour le chantier (5 points)

- Provenance et caractéristiques des principales fournitures, matériaux et produits devant être utilisés et éventuellement les références des fournisseurs correspondants.
- Des fiches techniques pourront être annexées au présent cadre de mémoire.

C2) Gestion des déchets de chantier (5 points) :

- Propreté des lieux - Entretien régulier du chantier et du cantonnement
- Réduire les nuisances environnementales du chantier et sa proximité : bruits, salissures
- Réduire les atteintes à l'environnement et à la population, déchets produits, pollutions induites...
- Flux sortants : nuisances vis-à-vis des riverains, déchets
- Valorisation et recyclage des déchets
- Bordereau de suivi des déchets
- Traçabilité de l'évacuation des déchets de chantier

Signature et cachet de l'entreprise :